

CONSEIL MUNICIPAL de COURSAC COMPTE RENDU de réunion du 5 décembre 2022

(en application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte rendu de la séance doit être affiché dans la huitaine).

Convocation du 24 novembre 2022.

Secrétaire de séance : Marie-France BARRE

Présents : Mmes et MM. Pascal PROTANO, Perrine MORANT, Jacques DESSALLES, Cathia BARRIERE, Marie-France BARRE, Magali BORDAS, Roger PERRIN, Yves SAMOUR, Fabienne MARCHAIS, Frédéric BELMON, Yan TISNE, Marion LILLET, Sonia DE JESUS DIAS et Marie-Claude HUGUET.

Absents : Philippe CONS (pouvoir donné à Perrine MORANT), Jean-Claude KAWKA, Karine LAGARDE, Fanny ZERWETZ (pouvoir donné à Cathia BARRIERE), Julien RITT (pouvoir donné à Pascal PROTANO).

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la réunion du 22 septembre 2022
2. Décision modificative n°3 – Bâtiments Locatifs
3. Décision modificative n°3 – Budget principal
4. Vote des tarifs communaux pour l'année 2023
5. Vote des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2023/2024
6. Décision d'attribution des lots du marché de travaux de l'agrandissement de l'ALSH
7. Durée d'amortissement – muret de la Vieille Auberge
8. Contrat de location et de maintenance des copieurs
9. Renouvellement de l'assurance statutaire du personnel pour 2023
10. Modification du tableau des effectifs au 01/01/2023
11. Désignation d'un délégué Défense
12. Participation financière au budget du CCAS pour 2023
13. Demande de subvention DETR pour l'année 2023
14. Questions diverses

Fait à COURSAC le 6 décembre 2022

Le Maire,
Pascal PROTANO

